



## Fiche métier

# Contrôleur modèles internes

### Environnement du poste

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a notamment pour mission de veiller à la protection de la clientèle des banques et des organismes d'assurance. La cellule Modèles internes, au sein de la direction des Contrôles spécialisés et transversaux (DCST), est le pôle d'expertise de l'ACPR en matière de modèles internes assurantiers. À ce titre, il lui incombe de contrôler les modèles internes soumis par les organismes d'assurance en coordination avec les directions du contrôle des assurances, de définir le cadre méthodologique de leur appréciation, de préparer l'Autorité au processus officiel de décision, et de participer à l'élaboration des normes réglementaires associées. Ce travail est mené en liaison avec l'autorité européenne chargée du contrôle des assurances, l'EIOPA, et les autres autorités nationales européennes. La mise en place prochaine du régime prudentiel « Solvabilité II » place les travaux de la cellule Modèles internes au premier plan des priorités du contrôle des assurances.

### Missions confiées

Vos activités au sein de la cellule Modèles internes prendront les formes suivantes :

- réaliser des contrôles sur place et sur pièces de la modélisation des risques des organismes d'assurance ;
- contrôler l'insertion opérationnelle des modèles internes dans les organismes d'assurance ;
- participer aux groupes de travail, notamment à l'ACPR et à l'EIOPA, sur les problématiques relatives aux modèles internes ;
- contribuer à la méthodologie de contrôle et à la doctrine de l'ACPR, en particulier sur des problématiques liées aux risques assurantiers ;
- conduire ou superviser des analyses quantitatives transversales.

### Formation

Vous êtes titulaire d'une formation scientifique et/ou d'une spécialisation en techniques d'actuariat.

### Expérience

Vous êtes jeune diplômé(e) et/ou avez une première expérience professionnelle dans un métier du contrôle des risques du secteur financier (éventuellement sous forme de stage) au sein d'un établissement financier ou en cabinet de conseil ou d'audit.

### Qualités requises

- Qualités relationnelles, d'écoute et de dialogue ;
- capacité d'analyse et de synthèse, de vulgarisation scientifique ;
- curiosité intellectuelle ;
- goût pour le travail en équipe ;
- maîtrise de l'anglais oral et écrit (participation à des groupes de travail ou à des missions en anglais).

**Un accueil et une formation personnalisés et adaptés  
sont assurés par les équipes du secrétariat général de l'ACPR.**